

Pour sortir de la crise agissons pour une réponse à nos revendications



Les exigences sociales, qui demeurent aujourd'hui, nous ont conduit majoritairement, nous les salariés, à créer les conditions d'un changement politique en France.

Il nous appartient aujourd'hui d'agir pour qu'une véritable rupture avec les choix politiques antérieures intervienne dès maintenant. Ces choix répondaient exclusivement aux revendications patronales et ont conduit à plus de 3 millions de chômeurs, 6 millions de salariés en sous-emploi et en situation de précarité, 8 millions de salariés vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Dans ce nouveau contexte, la CGT a porté ces exigences lors de la grande Conférence sociale de juillet, qui a ouvert un calendrier de négociations et de concertations. **C'est l'amélioration de nos emplois, de nos salaires, de notre protection sociale qui doivent être au menu de ces discussions.**

Le travail n'est pas un coût. Il est le seul levier de création de la richesse par les salariés.

Refusant cela, le patronat poursuit son offensive de casse de l'industrie, de l'emploi, exige la baisse du coût du travail et plus de flexibilité. Dans cette logique il milite pour l'austérité contenue dans le dernier traité européen.

Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), la **CGT est opposée à la ratification de ce traité par la France**, quel que soit la procédure utilisée, car l'austérité mène à l'appauvrissement des salariés et des retraités et empêche toute reprise de la croissance.

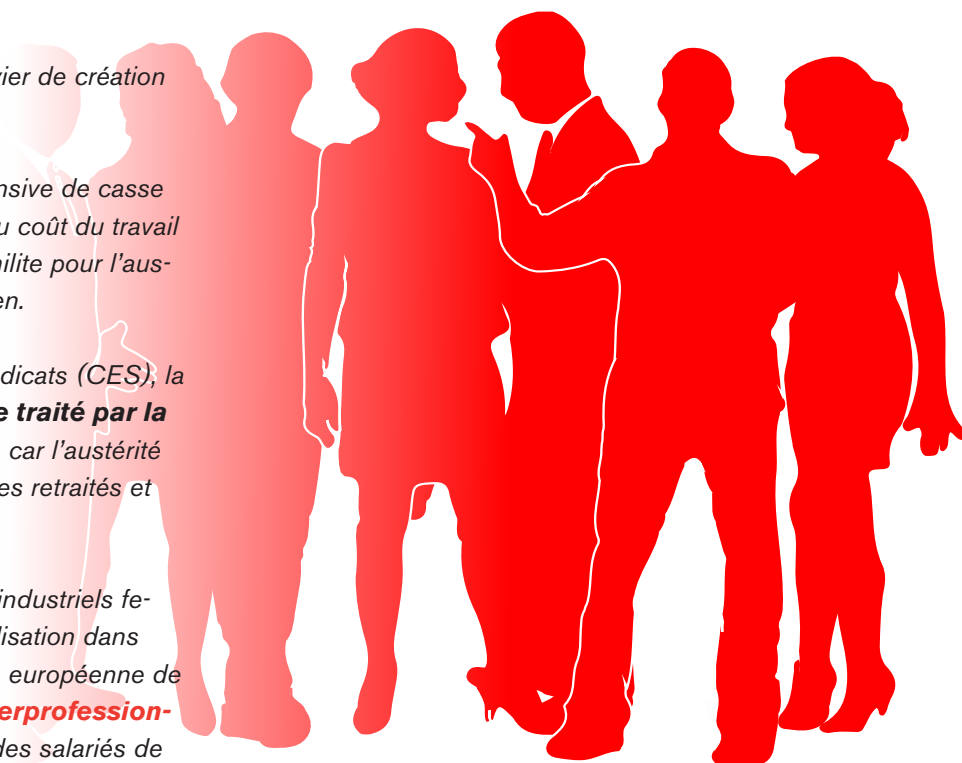
Le 9 octobre, l'emploi lié aux forts enjeux industriels feront l'objet en Europe d'une première mobilisation dans plusieurs pays, à l'initiative de la Fédération européenne de l'Industrie, et **en France, une journée interprofessionnelle** liant ces enjeux aux préoccupations des salariés de tous les secteurs, sur l'emploi et le marché du travail.

La CGT prend toute sa place dans la mobilisation unitaire (CGT, CFDT, Unsa-FGRP, CFE/CGC, CFTC, ...) des retraités du **11 octobre** sur le pouvoir d'achat, la perte d'autonomie et l'accès aux soins.

La CGT poursuit sa démarche pour permettre aux salariés de s'exprimer, d'intervenir sur les choix économiques et sociaux et pour développer les nécessaires mobilisations afin de peser sur les choix patronaux et conquérir de nouveaux droits.

Dès aujourd'hui, des mesures immédiates doivent être prises pour répondre à l'urgence de la situation.

Le changement, c'est la réponse à nos attentes sociales. Le gouvernement doit être à l'écoute des revendications des salariés et ne pas céder aux exigences du patronat.



Pour peser plus fort, soyons beaucoup plus nombreux à être syndiqué à la CGT

ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT, POUR PESER

Depuis la Conférence sociale en juillet, l'affrontement avec le patronat s'intensifie, la CGT réaffirme les revendications indispensables face aux urgences sociales et pour sortir de la crise.

Ce n'est pas le travail qui coûte cher mais la rémunération du capital

Contrairement à ce que prône le patronat, ce ne sont ni le coût du travail ni la rigidité du marché du travail qui plombent la compétitivité des entreprises.

Ce sont les salariés par leur travail qui créent les richesses.

L'enjeu porte donc sur la répartition des richesses entre le capital et le travail :

- Ce qui va aux salariés : le salaire, y compris les cotisations sociales (part salarié et employeur)
- Le reste étant réparti entre les impôts des entreprises, les investissements et les dividendes aux actionnaires.



Aujourd'hui, la part des salaires dans les richesses créées est plus faible qu'à la sortie de la guerre.

Alors que la rentabilité financière des entreprises est en hausse, le chômage explose et le pouvoir d'achat baisse freinant ainsi la relance économique.

Diviser par deux les dividendes libérerait 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, créerait de l'emploi, permettrait de financer la protection sociale et de diminuer le déficit de l'état.

Sur l'emploi, il y a urgence !

3 millions de chômeurs et 6 millions de salariés en situation de sous-emploi et de précarité.

Les plans sociaux se multiplient auxquels viennent s'ajouter les fins de contrats précaires (CDD, intérim) qui représentent la grande majorité des inscriptions au chômage, plus les licenciements déguisés dans les 900 000 ruptures conventionnelles annuelles.

+ de flexibilité, NON MERCI !

Le patronat tente de nous faire croire que le marché du travail serait trop « rigide » et qu'il faudrait donc un saut vers plus de flexibilité dans la relation au travail.

+ de flexibilité, c'est l'impasse économique et sociale !

Pour la CGT, il faut au contraire de nouvelles sécurités et garanties collectives pour les salariés, quelque soit la taille de leurs entreprises, leurs situations. Tel est l'enjeu de la future négociation sur la sécurisation de l'emploi.

Il faut :

- Instaurer la Sécurité sociale professionnelle pour sécuriser le parcours de chaque salarié.
- Orienter l'investissement productif vers la croissance et la création d'emplois.
- S'attaquer concrètement à la précarité, notamment chez les jeunes.
- Évaluer et réorienter les aides aux entreprises en fonction de leur efficacité sur l'emploi.
- Arrêter les suppressions d'emplois et contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- Permettre l'indemnisation de tous les chômeurs.
- Réglementer et encadrer la sous-traitance.
- Renforcer les moyens pour le service public de l'emploi et la formation tout au long de la vie.

Égalité

L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la qualité de vie au travail sont facteurs de croissance et de productivité, C'EST BON POUR LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FRANCE.

Transformer le travail pour l'égalité, la santé des salariés et pour la compétitivité des entreprises est un impératif !

SUR LES RÉPONSES À NOS EXIGENCES SOCIALES

Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux

- Porter le Smic à 1 700 euros brut et réévaluer les grilles salariales à partir de cette base dans toutes les branches professionnelles.
- Augmenter les pensions de retraite.
- Résorber les inégalités entre les femmes et les hommes.
- Revaloriser de 25% les minima sociaux.
- Majorer les heures complémentaires au même taux que les heures supplémentaires.
- Doubler le paiement et récupérer les heures travaillées le dimanche.
- Remettre à plat les allègements de cotisations sur les bas salaires

Des services publics de qualité : indispensable !

Développer les politiques et les moyens des services publics : Pour l'emploi, l'éducation, la recherche, la santé, le logement, le travail, les infrastructures, au service du développement économique, social, industriel et territorial.

Assurer le financement de ces politiques par une réforme fiscale, un pôle financier public, une politique monétaire et de crédit.

▶ Tramway T4 (Aulnay- Bondy et Esbly- Crécy). Confrontés à une réorganisation imposée, l'action des conducteurs de tramway pendant 3 semaines à conduit la direction de la SNCF à embaucher 12 agents et à traiter par le CHSCT les conditions de travail et la sécurité de circulation.

9 OCTOBRE journée nationale d'action pour l'emploi et l'industrie avec sept manifestations à :
▶ Paris ▶ Lyon ▶ Bordeaux ▶ Toulouse
▶ Marseille ▶ Rennes ▶ Épinal

Impulser l'emploi industriel :

▶ Depuis plus de 700 jours, les salariés de Fralib luttent pour le maintien de leur usine et la sauvegarde des 182 emplois. Leur projet de reprise en Scop est une perspective crédible.

▶ La lutte des 550 salariés de la raffinerie de Petit Couronne (76) depuis le 14 juin a permis que des offres de reprise soient déposées et examinées début septembre par le tribunal de commerce.

▶ Timerys : production de tuiles à Blajan (Haute-Garonne).

Après l'annonce le 26 janvier 2012 de la fermeture du site pour surcapacité de production, la mobilisation des salariés, soutenue par les élus locaux et le ministère du redressement productif a conduit la direction à retirer son projet de fermeture lors du comité d'entreprise du 26 juillet 2012.

Contraire les entreprises à des alternatives aux licenciements.

Conditionner les aides publiques aux entreprises.

Aider les petites et moyennes entreprises par la constitution d'un pôle financier public au service de l'emploi, la formation, la recherche, les équipements.

Redéfinir les filières industrielles stratégiques.

Mettre en place un fond européen pour financer le développement social et économique.

La formation professionnelle

▶ La formation professionnelle est au cœur des questions d'emploi, de qualification et de salaire.

Un plan d'urgence doit permettre, dans le cadre du service public, de renforcer le droit à la formation, l'orientation et les qualifications. Il doit s'adresser à tous les salariés, en particulier, les jeunes et les demandeurs d'emploi, en continuité de la formation initiale dispensée à l'école.

Les salariés doivent pouvoir peser sur les plans de formation. Dans ce cadre, la CGT intervient, notamment, pour que les jeunes en « emplois d'avenir » et les contrats de génération bénéficient d'un véritable plan de formation pour l'entrée dans l'emploi.

Protection sociale Il ne faut pas plus de taxes ni l'augmentation de la CSG mais plus d'emplois et de bons salaires

- Garantir le droit et l'accès à la santé pour tous.
- Créer un service public de l'aide à l'autonomie.
- Rétablir le droit à la retraite pour tous à 60 ans associé à un bon niveau de pension.
- Reconnaître la pénibilité par un départ anticipé.
- Moduler les cotisations patronales en fonction des politiques d'emploi et de salaires.
- Remettre à plat l'ensemble des exonérations de cotisations.
- Prélever des cotisations sur toutes les formes de rémunération.
- Faire contribuer les revenus financiers des entreprises.

Pour un nouveau contrat social pour l'Europe

Alors que s'engage enfin un débat sur le nouveau traité européen, dit traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), la CGT redit avec force sa solidarité avec tous les peuples européens confrontés aux politiques de régression sociale.

La CGT réaffirme son opposition résolue à toute ratification de ce traité par la France dans la droite ligne de l'analyse et de la résolution unanime de la confédération européenne des syndicats (CES). La CGT soutient le « contrat social » proposé par la CES.

Ce traité imposerait les politiques d'austérité qui, là où elles sont à l'œuvre (Grèce, Espagne, Portugal, Italie), ne font qu'aggraver la régression sociale qui entretient durablement la récession économique.

La CGT lance une campagne expliquant le contenu antisocial de ce traité et proposer une pétition à destination des parlementaires et du gouvernement pour une **non-ratification** du traité, quelle que soit la procédure utilisée.

Salarié(e)s d'ici, salarié(e)s migrant(e)s : égalité de traitement !

Délocalisations d'entreprises et utilisation ici de travailleurs migrants sans droits sont les deux faces d'une même réalité : la mise en concurrence des salariés entre eux dans une économie globalisée, où le marché du travail est internationalisé et la recherche du « moins disant social » généralisée.

Qu'ils soient travailleurs sans papiers, salariés de la sous-traitance internationale, saisonniers, intérimaires d'agences de placement international, cadres embauchés par des filiales off shore, salariés détachés à l'intérieur d'un groupe, les travailleur-e-s migrants n'ont vocation à être ni les victimes, ni les vecteurs de la déréglementation sociale. Ils ne prennent le travail de personne. Ils sont partie intégrante du salariat et de la création des richesses.

Des papiers et un contrat de travail aux normes sociales d'ici pour chaque migrant qui « bosse » ici !

► Le mouvement des travailleur-e-s sans papiers initié par la CGT a permis la régularisation de plus de 6 000 salarié(e)s depuis 2008.

► Sur un chantier de construction à Narbonne, l'inspection du travail a obligé une entreprise sous-traitante portugaise d'appliquer à ses salariés le droit français. Jugeant cette décision non-rentable pour elle, l'entreprise a rompu le contrat de 4 salariés africains qu'elle payait 490 euros par mois pour 72 H hebdomadaire. Leur lutte avec l'union locale CGT a permis d'appliquer le droit français et de régulariser les salaires jusqu'à 5 600 euros par salarié.

Le syndicat, c'est un collectif de salariés

Pour gagner le changement, il nous appartient à nous salariés, d'intervenir sur la répartition des richesses créées par notre travail, dans chaque entreprise, chaque lieu de travail à partir de la réalité de chacune.

Pour peser dans ce sens, compter pour un dans les choix, le syndicat n'est pas un outil en dehors de nous, c'est la citoyenneté au travail, le lieu dans lequel nous nous organisons collectivement pour décider ensemble.

VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTEZ-LÀ ! ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT, NOUS SERONS PLUS FORTS

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom :

Prénom :

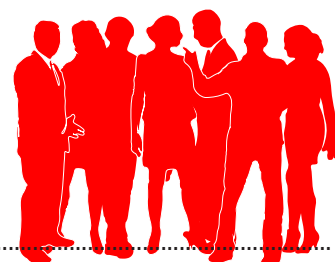
Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex
Téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr